

## GUIDE D'UTILISATEUR DU MESSAGE DIMONA/PPL-RIP DE L'ATTRIBUTAIRE

### CONTEXTE

Ce guide est à l'usage des organismes d'allocations familiales intégrés au Cadastre.

Il a trait à la lecture critique d'un message DIMONA/PPL-RIP (Fichier du personnel), en vue de l'octroi des allocations familiales à l'égard des **attributaires (code-rôle 101)**.

Il définit les valeurs des principaux codes contenus dans le message et précise leur impact sur le droit aux allocations familiales.

La codification est celle des glossaires DIMONA et DIMONA/PPL du Portail de la sécurité sociale ([www.socialsecurity.be](http://www.socialsecurity.be)).

Le présent guide constitue l'actualisation du guide diffusé par la circulaire 997/56 du 15 mars 2004.

Le schéma et les valeurs sont adaptés en cas de besoin et les organismes en sont systématiquement avisés.

**ZONES PRINCIPALES**

10001	Numéro d'immatriculation
10005	Matricule provisoire
10006	Déclaration ONSS – APL
10203	Numéro d'entreprise (BCE)
20301	Date d'entrée en service
20302	Date de sortie de service
20308	Type de travailleur
20001	Nature de la déclaration DIMONA
zone RIP	Intérimaire
zone RIP	Caisse d'allocations familiales

## DETAILS

NUMERO DE ZONE	INTITULE et COMMENTAIRE
10001	<b>Numéro d'immatriculation - <i>NossRegistrationNumber</i></b> Il s'agit du matricule, mais non de l'indice (catégorie employeur), non disponible. Ce numéro comporte 9 positions, sauf en cas de numéro provisoire (zone 10005)
10005	<b>Matricule provisoire</b> Ce numéro comporte 10 positions et commence toujours par 5
10006	<b>Déclaration ONSS – APL - <i>PlaIndicator</i></b> 1 = ONSS 2 = ONSSAPL
10203	<b>Numéro d'entreprise - <i>CompanyID</i></b> Numéro unique d'une entreprise attribué par la Banque Carrefour des Entreprises (BCE)
20301	<b>Date d'entrée en service – <i>StartDate</i></b>
20302	<b>Date de sortie de service – <i>EndDate</i></b>
20308	<b>Type de travailleur = <i>KindOfWorkers</i></b> <u>STU</u> : étudiant dans tous les secteurs <u>IBO</u> : formation professionnelle individuelle dans tous les secteurs (FPI) <u>EXT</u> : travailleur occasionnel dans le secteur de l'Horeca, de l'agriculture, de l'horticulture ou de l'interim <u>STX</u> : étudiant occupé comme travailleur occasionnel dans le secteur de l'Horeca, de l'agriculture, de l'horticulture ou de l'intérim <u>3 blancs</u> : tous les travailleurs (excepté les étudiants, les FPI et les travailleurs occasionnels) dans tous les secteurs en dehors de la construction <u>035</u> : apprentis agréés et assimilés dans le secteur de la construction <u>000</u> : tous les autres travailleurs dans le secteur de la construction (sauf les étudiants ou les FPI)
20001	<b>Nature de la déclaration DIMONA - <i>DimonaActionType</i></b> 1 = déclaration originale d'entrée 2 = déclaration originale de sortie 3 = modification 4 = annulation
<u>zone RIP</u>	<b>Intérimaire - <i>Interim</i></b> 0 = pas intérimaire 1 = intérimaire
<u>zone RIP</u>	<b>Caisse d'allocations familiales – <i>ChildBenefitFund</i></b> Numéro de la Caisse (RNE) - <i>FundID</i> Numéro d'affiliation de l'employeur – <i>EmployerFileNumber</i> Numéro de bureau - <i>FundOfficeID</i>